

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

du Commerce, de la Finance, de l'Industrie de la Propriété foncière et des Assurances.

Bureau: No. 32, rue Saint-Gabriel, Montréal

ABONNEMENTS:

Montréal, un an \$2.00
Canada et Etats-Unis 1.50
France fr. 12.50

Publié par

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICATION COMMERCIALE.

J. MONIER, Directeur.

Téléphone Bell No. 2802.

Téléphone Federal No. 708.

MONTREAL 30 JANVIER 1891

ACTUALITES

Les marchands du comté d'Arthabaska ont formé, dit-on, une Chambre de Commerce ce dont nous les félicitons cordialement.

Nous avons reçu cette semaine le rapport de la Chambre de Commerce de Montréal, nous consacrerons à ce rapport un article spécial de notre prochain numéro.

Le rendement moyen du blé, pendant les 10 dernières années, a été: Angleterre, 30 minots à l'acre, Allemagne 18; France 16; Canada 14; Etats-Unis 12½; Australie 10; Inde 9.

Sans avoir la présomption que nous puissions influencer nos lecteurs de la ville, nous tenons à déclarer ici que, dans la lutte pour la mairie de Montréal, nos sympathies sont pour M. Jacques Grenier.

Les propriétaires de terrains miniers et les représentants des Cies des mines ont formé une "Association Générale des Mines de la province de Québec." Cette association a eu sa première réunion l'autre jour au Windsor, on y a calculé que la taxe imposée à la dernière session sur l'exploitation des mines rapporterait environ \$200,000 par année.

Suivant les décisions des tribunaux anglais, confirmées par une décision récente de la Cour d'Appel de la province de Québec, un chèque payable au porteur serait une valeur réelle, dont le vol peut être puni par les tribunaux criminels, mais un chèque payable à ordre ne serait pas une valeur avant d'être endossé.

Parmi les plus anciennes et les plus solides maisons canadiennes dans l'industrie de la chaussure, il faut compter la maison Lefebvre & frères, No 443 rue Jacques Cartier. Cette maison, avantageusement connue du Commerce, fait une spécialité de chaussures fines pour dames, fillettes et enfants. Elle a toujours en mains un stock considérable avec lequel elle peut remplir immédiatement les commandes de ses clients; et, elle a toujours à sa disposition la main d'œuvre nécessaire pour fabriquer sur commande, sans délai, les lignes spéciales qui lui seraient demandées. Avis à qui de droit.

Une entreprise canadienne que nous signalons avec plaisir à nos abonnés, c'est celle de M. Joseph Quévillon. M. Quévillon vient de

construire un magnifique établissement au coin des rues Champlain et Mignonne, où il tiendra son commerce de boucherie en gros et en détail, et où il fabriquera en outre, pour le commerce, la véritable graisse canadienne, sans huile de coton, suif, stéarine ou autre ingrédient étranger, ainsi que toutes sortes de viandes fumées, jambons, bacon, saucisses, etc.

Nous ne saurions trop recommander à nos abonnés épiciers de se tenir toujours assortis des marchandises de M. Quévillon, qui donneront toujours la plus complète satisfaction à leur clientèle. Voir l'annonce.

LA SITUATION DES BANQUES

La circulation des banques a commencé à rentrer d'une manière assez rapide en Décembre; le montant des billets en circulation a diminué de \$1,340,000 pendant le mois. Les escomptes sont stationnaires; les dépôts ont augmenté en tout, de \$800,000; l'actif immédiatement réalisable a diminué de \$1,120,000, mais les prêts sur titres que l'on peut classer aussi sous ce titre sont augmentés de \$800,000, ce qui réduirait la diminution des fonds disponibles à \$320,000.

Le paiement en Décembre du dividende semi-annuel d'un grand nombre de banques et le transfert d'une partie des bénéfices au fonds de réserve ont diminué l'excédant de fonds sur le total du passif, capital et réserve compris; mais les banques restent encore en général dans une excellente condition, vu les temps défavorables que nous traversons, car les comptes de créances en souffrance ont à peine augmenté de quelques milliers de piastres.

Les taux élevés des escomptes sur notre place ont fait rentrer \$2,000,000 de fonds placés aux Etats-Unis où les taux reprennent leur niveau normal.

Les réserves d'espèces et de billets du Dominion augmentent un peu; comme la loi qui exige le dépôt d'une garantie pour la circulation vient en vigueur le 1er juillet, il faut s'attendre à ce que les banques augmentent leurs réserves en argent ayant un cours légal afin de faire ce dépôt sans se dégarner momentanément dans une trop forte proportion.

La législation des Etats-Unis au sujet de la frappe de l'argent inquiète un peu celles de nos banques qui font des affaires de l'autre côté de la ligne et qui pourraient se voir forcées d'accepter au pair une monnaie d'argent dépréciée, en paiement de leurs avances en or ou en valeurs équivalentes; c'est aussi sans doute une des causes du retrait de leurs fonds de New-York et de Chicago.

Voilà les points saillants de la situation des banques, d'après le tableau publié par la Gazette du Canada et dont voici un résumé comparatif:

	PASSIF	
	Décembre 1890	Novembre 1890
Capital autorisé.....	75,008,665	75,008,666
Capital versé.....	60,057,236	60,013,486
Réserves.....	21,940,369	21,603,655
Circulation.....	35,006,275	36,344,546
Dépôts des gouver-		

nements.....	5,660,048	4,919,408
Cautionnements...	110,078	110,898
Dép. publics remb. à demande.....	53,669,396	53,146,895
Dép. publics remb. après avis.....	80,265,132	79,991,493
Dép. ou prêts d'autres Banques garantis.....	154,000	154,000
Dép. ou prêts d'autres Banques non garantis.....	1,460,702	1,467,901
Balances dues à d'autres Banques au Canada.....	617,600	585,284
Balances dues à d'autres Banques à l'étranger.....	125,411	79,885
Balances dues à d'autres Banques en Angleterre.....	1,417,382	1,035,967
Autres dettes.....	346,525	649,232
Totaux, passif.....	\$178,826,552	178,485,619

ACTIF

Espèces.....	6,650,948	6,451,292
Billets du Dominion.....	9,678,322	9,451,421
Billets & chèques d'autres Banques.....	7,714,525	6,459,128
Créances sur Banques canadiennes.....	3,335,891	3,188,445
Créances sur Banques étrangères.....	9,199,504	11,489,228
Créances sur Banques anglaises.....	4,031,653	4,690,697
Actif promptement réalisable.....	\$40,610,843	\$41,730,213
Obligations fédérales.....	2,462,347	2,553,750
Valeurs publiques étrangères.....	6,141,090	6,159,161
Prêts aux gouvern. Prov. & Féd.....	2,676,053	2,103,129
Prêts sur titres, valeurs.....	13,440,019	12,820,244
Prêts à des corporations municipales.....	2,690,187	3,037,993
Prêts à d'autres corporations et Compagnies.....	27,268,006	27,594,418
Prêts à d'autres Banques, garantis.....	404,888	408,127
Prêts à d'autres Banques, non garantis.....	55,000	95,000
Escompt. en cours.....	153,236,184	153,535,371
Effets échus et non garantis.....	1,429,783	1,116,868
Autres créances échues, non garanties.....	65,579	77,686
Effets & créance échus, garantis.....	1,283,029	1,272,707
Immeubles.....	1,027,107	1,019,059
Créances hypothécaires.....	736,451	751,486
Immeubles occupés par les bureaux des Banques.....	4,187,572	4,145,740
Autres valeurs.....	2,453,015	2,370,413
Totaux, actif.....	\$260,137,159	260,791,284

Nous terminons par nos comparaisons ordinaires:

ACTIF	
30 nov. 1890.....	260,791,284
31 décembre 1890.....	260,137,159
Diminution.....	\$654,125
PASSIF	
31 décembre 1890.....	\$178,826,552
30 nov. 1890.....	\$178,485,619
Augmentation.....	\$340,933
Diminution de l'actif.....	654,125

Porté au fonds de réserve..	336,714
Diminution de l'excédant... Nov. 1890.	\$1,331,772
Actif.....	\$260,791,284
Moins.....	4,997,851
	\$255,793,433
Passif.....	\$178,485,619
Moins.....	4,372,733
	\$174,112,886
Excédant.....	\$81,680,547
Capital et réserve.....	77,823,807
En plus.....	\$3,856,740

Décembre 1890.	
Actif.....	\$260,137,159
Moins.....	5,125,648
	\$255,011,511
Passif.....	\$178,826,552
Moins.....	4,530,169
	\$174,296,383
Différence.....	\$80,715,128
Capital et réserve.....	78,104,272
Excédant.....	\$2,610,856

ASSOCIATIONS DE MARCHANDS A LA CAMPAGNE

Nous devons signaler à nos lecteurs de la campagne une innovation qui promet d'être d'une très grande utilité. "Les marchands du comté d'Arthabaska, prenant une initiative qui mérite les plus grands éloges, se sont organisés en association sous le nom de Chambre de Commerce du comté d'Arthabaska," ils ont nommé leurs officiers, choisi leur secrétaire (M. F. Baril, de Warwick) et se sont attaqués immédiatement à l'abus le plus nuisible au commerce de la campagne, c'est-à-dire aux trop longs crédits. A ce sujet, la nouvelle chambre de commerce a adopté, avec l'engagement de ses membres de s'y conformer, un règlement régularisant les crédits faits aux consommateurs, comme on le verra par l'extrait suivant d'une circulaire qu'elle a adressé à tous les marchands:

"La Chambre de Commerce du Comté d'Arthabaska croit devoir porter à votre connaissance le fait que les maisons de gros ayant décidé de diminuer considérablement les termes de crédit, en conséquence il est contre l'intérêt des marchands et même des acheteurs, de continuer plus longtemps les ventes à long délais. Cette Chambre de Commerce croit devoir prier Messieurs les Marchands de donner, dans toute l'étendue du Comté d'Arthabaska, des termes uniformes de crédit, pour les effets suivants, savoir: le lard, le saindoux, la fleur, le son, le gru, les grains, les poissons, les clous au quart, strictement comptant; si un délai est accordé il ne devra jamais dépasser trois mois, avec intérêt; les autres marchandises seront payables deux fois l'année: le premier Mai et le premier Novembre. Messieurs les Marchands du Comté d'Arthabaska réunis à Victoriaville se sont engagés à n'accorder que ces délais."

"Veuillez prendre connaissance de cet arrangement et vous y conformer."
M. Baril nous écrit à ce propos: "Dites aux maisons de gros de demander à leurs acheteurs s'ils appartiennent à la Chambre de Commerce et demandez leur de nous aider; il n'y a que quatre ou cinq marchands dans tout le comté qui n'aient pas voulu signer les termes de vente de trois mois pour les provisions et de six mois pour les autres